

## Calendrier de l'élection du préfet de la Glâne

Activités de la Préfecture de la Glâne	Premier tour	Second tour
a) Date limite du dépôt des listes (art. 84 LEDP)	Lundi 16 août 2010, jusqu'à 12 heures	---
b) Remplacement des candidatures éliminées et rectification des listes électorales (art. 57 al. 2 et 5 LEDP)	Lundi 23 août 2010, jusqu'à 12 heures	---
c) Publication des listes définitives (art. 58 al. 1 et 2 LEDP et art. 21 REDP)	Vendredi 27 août 2010	Vendredi 8 octobre 2010
d) Retrait de candidatures pour le second tour (art. 91 al. 1 LEDP)	---	Mercredi 29 septembre 2010, jusqu'à 12 heures
e) Candidatures de remplacement pour le second tour (art. 91 al. 2 LEDP)	---	Vendredi 1 <sup>er</sup> octobre 2010 jusqu'à 12 heures
f) Mise au point des candidatures de remplacement pour le second tour (art. 91 al. 3 LEDP)	---	Vendredi 1 <sup>er</sup> octobre 2010 jusqu'à 18 heures
g) Remise anticipée du matériel de vote (art. 2 al. 2 LEDP et art. 2b ODP)	Une semaine avant l'envoi officiel de la commune	Avant l'envoi officiel de la commune
h) Remise du matériel de vote aux électeurs (art. 12 al. 1 et 2 LEDP)	Jeudi 16 septembre 2010	Mardi 12 octobre 2010
i) Clôture du registre électoral (art. 4 LEDP et art. 3 REDP)	Mardi 21 septembre 2010, à 12 heures	Mardi 12 octobre 2010, à 12 heures
j) Scrutin (art. 44 al. 2 et 90 al. 1 LEDP)	Dimanche 26 septembre 2010	Dimanche 17 octobre 2010
k) Publication du résultat par la <b>Chancellerie d'Etat</b> (art. 60 al. 3 LEDP)	Vendredi 1 <sup>er</sup> octobre 2010	Vendredi 22 octobre 2010